

Syndicat Intercommunal Bouzel-Vassel  
Procès-verbal du Comité Syndical - Année 2023

**Comité Syndical du 30 mai 2023**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
BOUZEL-VASSEL  
S.I.BO.VA  
Mairie de BOUZEL  
1 Place de la Mairie  
63910 BOUZEL  
04.73.68.11.67

Le 22 mai 2023

**Mme la Présidente du S.I.BO.VA**

à

**Mesdames et Messieurs les Délégués  
du Comité Syndical**

☞E22REUCS

**OBJET** : Réunion du Comité Syndical  
**PJ** : PV du comité syndical précédent

**Chers Collègues,**

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Syndical du S.I.BO.VA aura lieu en Mairie de BOUZEL, **salle du rez-de-chaussée, le :**

**⇒ Mardi 30 mai 2023 à 19 heures 30**

Dans toute la mesure du possible, je vous demande de bien vouloir assister à cette séance au cours de laquelle seront débattues les questions inscrites à l'ordre du jour suivant :

- **Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;**
- **Approbation du procès-verbal du Comité Syndical précédent ;**
- **Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet en contrat à durée déterminée pour la période du 01.06.2023 au 07.07.2023 ;**
- **Questions et informations diverses.**

Veuillez croire, **Chers Collègues,** à l'assurance de mes sentiments très cordiaux.

**La Présidente,**

  
**Isabelle BARD**

# Syndicat Intercommunal Bouzel-Vassel

## Procès-verbal du Comité Syndical - Année 2023




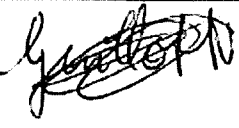
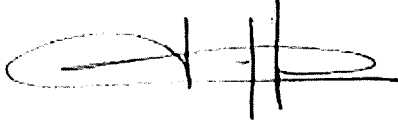
Le 30 mai 2023 à 19h30, le Comité Syndical du S.I.BO.VA, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie de BOUZEL, sous la Présidence de Mme BARD Isabelle, Présidente du Syndicat.

**Étaient présents** : Mme BARD Isabelle ; Mme DELARBRE Suzanne ; M. ESCARPA Ludovic ; Mme GUILLOT Nathalie ; M. JAFFEUX Nicolas.

**Était excusé** : M. HAMELIN Cédric.

**M. JAFFEUX Nicolas** a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

### Liste des membres présents

Nom Prénom	Signature
BARD Isabelle	
DELARBRE Suzanne	
ESCARPA Ludovic	
GUILLOT Nathalie	
HAMELIN Cédric	
JAFFEUX Nicolas	

23E30\_01-

### **Approbation du procès-verbal de séance du Comité Syndical précédent**

Le procès-verbal du comité syndical en date du 21.03.2023 est approuvé à l'unanimité.



# Syndicat Intercommunal Bouzel-Vassel

## Procès-verbal du Comité Syndical - Année 2023

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
BOUZEL-VASSEL  
S.I.BO.VA  
Mairie de BOUZEL  
1 Place de la Mairie  
63910 BOUZEL

Envoyé en préfecture le 02/06/2023  
Reçu en préfecture le 06/06/2023  
Publié le 06 JUIN 2023  
ID : 063-256302340-20230530-23E30\_02-DE



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU S.I.BO.VA

Date de convocation	22.05.2023
Séance du	30.05.2023

Le 30 mai 2023 à 19h30, le Comité Syndical du S.I.BO.VA, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie de BOUZEL, sous la Présidence de Mme BARD Isabelle, Présidente du Syndicat.

**Étaient présents :** Mme BARD Isabelle ; Mme DELARBRE Suzanne ; M. ESCARPA Ludovic ; Mme GUILLOT Nathalie ; M. JAFFEUX Nicolas.

**Était excusé :** M. HAMELIN Cédric.

**M. JAFFEUX Nicolas** a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

*Thème : 4.2. Personnels contractuels*

**23E30\_02**

#### **N° 02/2023 – Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet en contrat à durée déterminée pour la période du 01.06.2023 au 07.07.2023**

**VU** le Code général de la fonction publique, notamment son article L 332-23 1°,

**VU** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ;

**Considérant** le besoin temporaire pendant le temps de restauration consistant à aider au service des enfants de petite section de maternelle jusqu'à la fin d'année scolaire 2022-2023 ;

**Où** le rapport de la Présidente, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, **DÉCIDE :**

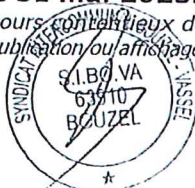
- 1) De créer à compter du **01.06.2023**, un poste non permanent au grade d'Adjoint technique territorial, catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 05 heures 15, pour une durée de 1 mois 7 jours, afin de répondre à un besoin temporaire d'activité.
- 2) Les fonctions suivantes seront exercées pendant la pause méridienne à BOUZEL : le service des convives des classes de maternelle de petite section ;
- 3) Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée jusqu'au 07.07.2023, date de la fin de l'année scolaire 2022-2023 ;
- 4) La rémunération sera calculée sur la base du 1<sup>er</sup> échelon, IB 367, de l'échelle C1, complétée du supplément familial de traitement le cas échéant.
- 5) Compte tenu de la durée de travail, l'agent sera soumis au régime général de la Sécurité Sociale et affilié à l'IRCANTEC ;
- 6) Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales afférentes seront inscrits au Budget Primitif du syndicat de l'exercice 2023 au chapitre 012 – Charges de Personnel ;
- 7) Le tableau des effectifs du personnel du syndicat sera par conséquent modifié ;
- 8) Expédition de la présente délibération sera transmise à : Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme, Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme, Monsieur le Responsable du SGC de THIERS.

N° délibération	Voix délibérantes	Pour	Contre	Abstention
23E30_02	5	5	0	0

**POUR COPIE CONFORME, à BOUZEL le 31 mai 2023.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission en Préfecture.

Le secrétaire de séance,



La Présidente,



# Syndicat Intercommunal Bouzel-Vassel

## Procès-verbal du Comité Syndical - Année 2023

**PV-23E30\_CS**

### **A - Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical**

\* Mme la Présidente informe l'assemblée qu'elle a recruté Mmes POTIER-DEDIT, GIBELIN et LAGOUTTE pour le remplacement de Mme AIT ABBAS pendant son arrêt maladie, à compter du 20.02.2023 jusqu'au 21.05.2023.

### **B - Approbation du procès-verbal de séance du Conseil Syndical précédent**

Le procès-verbal du conseil syndical en date du 21.03.2023 est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **C - Questions et informations diverses**

- Le prochain conseil d'école est fixé le 22.06.2023 à VASSEL.
- Le prochain conseil syndical est fixé le 13.06.2023 pour la préparation de la rentrée 2023.2024.
- Le ménage à l'école de BOUZEL et des locaux périscolaires est prévu semaine 35, la location d'une monobrosse sera réalisée par la commune de BOUZEL.

**Fin de séance 20h00.**

"ACTES"	Date	Objet	Numéro d'ordre	Page
3.5	30.05.23	Approbation du procès-verbal du Comité Syndical précédent	23E30_01	22
4.2	30.05.23	Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet en contrat à durée déterminée pour la période du 01.06.2023 au 07.07.2023	23E30_02	23
SO	30.05.23	A - Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical B - Approbation du procès-verbal de séance du Conseil Syndical précédent C - Questions et informations diverses	PV23E30_CS	24

Le secrétaire



La Présidente

